



Conseil municipal du 22 novembre 2024 à 20 h. En Mairie

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 2024
- 2- DÉROGATION EXCEPTIONNELLE A L'INTERDICTION DU TRAVAIL LE DIMANCHE, AUTORISÉE PAR LE MAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2025 – G20
- 3- SYNDICAT D'ENERGIE DE L'OISE - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023
- 4- ADHÉSION AU SICTEUB DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE POUR LA COMPÉTENCE « ASSAINISSEMENT » ET DES COMMUNES DE NOISY-SUR-OISE ET VIARMES POUR LA COMPÉTENCE « EAUX PLUVIALES URBAINES »
- 5- SIECCAO - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX DE LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2023 (RPQS 2023)

FINANCES

- 6- DÉCISION MODIFICATIVE - INSCRIPTION AU COMPTE 275 - DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENTS VERSÉS ET VIREMENT DU COMPTE 2313-CONSTRUCTION
- 7- AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE AFIN D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

RESSOURCES HUMAINES

- 8- RECENSEMENT DE LA POPULATION 2025 - RECRUTEMENT ET RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS
- 9- MISE EN PLACE DU TEMPS PARTIEL ET FIXATION DES MODALITÉS D'APPLICATION
- 10- MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE

INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES

- PLAQUE AU MARCHÉ EN MÉMOIRE DE MONSIEUR HENRI SÉNÈQUE
- POINT TROIS CHATEAUX – RÉSIDENCE INCLUSIVE
- POINT SITUATION HOPITAL DES JOCKEYS

Coye la Forêt, le 12 novembre 2024
Le Maire,
François DESHAYES.

